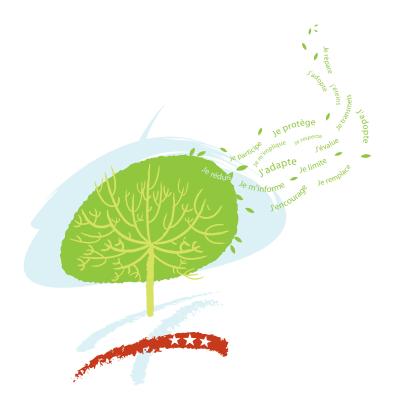


Charte Pechbonnilienne

Désormais, la préoccupation environnementale est l'affaire de tous. La démarche doit s'inscrire dans notre quotidien en adoptant une attitude responsable qui soit applicable par tous.

Signer une charte, c'est s'engager sincèrement en adhérant à de grands principes et militer pour leur application, chacun à sa mesure.





10 points essentiels

1.	Appliquer le BON-SENS au quotidien en se faisant acteur à travers des petits gestes pour un art de vivre différent.	р 3
11.	Préserver l'EAU en économisant cette ressource précieuse.	p 4
111.	Gérer les DECHETS en adoptant le tri sélectif.	р 6
IV.	Minimiser les REJETS polluants et toxiques.	p 10
V.	Protéger l'ECOSYSTEME et favoriser la biodiversité.	p 11
Vl.	Maîtriser l'ENERGIE dans tous les gestes quotidiens et privilégier les solutions économes pour l'habitat.	p 12
VII.	Opter pour des TRANSPORTS plus respectueux de l'environnement.	p 18
VIII.	Orienter ma CONSOMMATION vers des choix éthiques.	p 22
lX.	Promouvoir par l'EDUCATION et la FORMATION la culture de l' éco-responsabilité.	p 25
Χ.	Faire preuve de SOLIDARITE et d'entraide.	p 26



1. Appliquer le BON SENS au quotidien en se faisant acteur par des petits gestes pour un art de vivre différent.

e concept de développement durable, tel qu'il a été défini, implique dans nos sociétés de prendre en compte les impératifs écologiques et environnementaux pour une plus grande équité sociale et un art de vivre différent.

Les informations viennent de toutes parts et diffusent des messages qui devraient nous inciter à plus de modération dans nos habitudes de consommation.

Force est de constater que notre société surexploite les ressources que peut fournir la terre, et produit une sur-quantité de déchets non assimilables. Un tel fonctionnement génère inégalités, injustices sociales et dégradation de notre environnement.

Face à ces constats, une conscience collective s'amorce.

En changeant nos habitudes et nos choix de consommation, nous pouvons encore modifier et renverser cette tendance, tant pour nous-mêmes que pour les générations futures.

Que nous vivions à la ville ou à la campagne, dans une maison individuelle ou en immeuble, quel que soit notre âge, nous sommes tous acteurs et responsables.

Le but de cette charte pechbonilienne est de rechercher ensemble un nouvel art de vivre. La recette est assez simple : civisme, solidarité et bon sens !





II. Préserver l'EAU en économisant cette ressource précieuse.

Pourquoi?

eau est une ressource précieuse, indispensable à la Vie. En 2009 dans le monde, un milliard de personnes est privé d'eau saine et accessible.

En France, presque les trois quarts des rivières, des lacs et des nappes phréatiques atteignent un niveau de pollution élevé, en partie à cause des rejets domestiques.

Comment préserver notre eau, traitée, potable, et si facilement accessible à chaque robinet ?

A la maison, sur les 150 litres utilisés quotidiennement par personne, seulement 14 litres sont utilisés à des fins alimentaires.



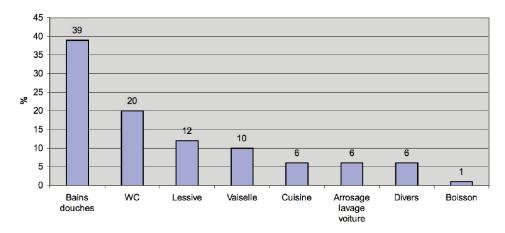


D

es robinets en bon état, des appareils économes, quelques aménagements de nos habitudes permettent de substantielles économies.

- 1/ Je ne laisse pas couler l'eau inutilement quand je fais ma toilette ou quand je fais la vaisselle. Laisser couler le robinet, en se lavant les dents ou en se rasant, revient à perdre 10 m³ d'eau par an.
- 2/ Je bois l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille, pour limiter mes déchets plastiques. En France seulement 1% de l'eau potable est bue. L'eau du robinet coute 200 fois moins cher que l'eau en bouteille (coût d'une bouteille : liquide 20% du prix et emballage : 80% du prix)
- 3/ **Je contrôle et répare les fuites.** Un robinet qui goutte, c'est en moyenne 50 litres d'eau gaspillée par jour, une chasse d'eau qui fuit, 100 litres.
- 4/ Je limite les consommations d'eau. Un bain représente 150 à 200 litres d'eau, une douche 60 à 80 litres.
- J'équipe ma maison de systèmes économiseurs d'eau : douchettes économes, double chasse d'eau, mitigeurs, aérateurs, lave linge ECO, lave vaisselle ECO.... Des chasses d'eau double débit dans les toilettes, économisent de 30 à 40 m³ par an pour une famille de 4 personnes. Un robinet thermostatique économise jusqu'à un tiers d'eau chaude, avec un confort d'utilisation excellent.
- 6/ J'optimise l'utilisation des appareils électroménagers. J'utilise les lave-vaisselle et lave-linge à pleine charge et je sélectionne les programmes économiques.
- 7/ Je recueille l'eau de pluie, l'eau de lavage des aliments et éventuellement l'eau de vaisselle (si mon liquide-vaisselle est bio), pour arroser mes plantes d'intérieur, mon jardin et laver ma voiture. En France, le toit d'une maison collecte en moyenne 700 litres de pluie par m2 et par an.
- 8/ J'arrose mon jardin potager aux heures les plus fraîches de la journée, de préférence le soir, pour optimiser l'irrigation et limiter l'évapotranspiration des plantes. Je privilégie le système d'arrosage en goutte à goutte ainsi que l'entretien du sol. « Un binage égale 2 arrosages. »
- 9/ Je lave ma voiture uniquement dans une station de lavage équipée du système de recyclage des eaux usées. J'espace la fréquence des lavages.
- 10/ J'équipe ma piscine d'un système de traitement aux sels ou autres produits bio. Je limite le renouvellement de l'eau.

Consommation d'eau des ménages : part de chaque usage





III. Gérer les DECHETS en cherchant à les réduire et en adoptant le tri sélectif.

Pourquoi?

haque pechbonnilien dépose devant sa porte une demi-tonne de déchets par an à laquelle se rajoutent 150 kg apportés en déchetterie. Pour Pechbonnieu, cela représente 2500 tonnes de déchets par an! Ce chiffre se situe dans la moyenne nationale, mais il nous montre l'ampleur du problème, d'autant qu'il ne cesse d'augmenter d'année en année.

A quoi cela sert-il de trier ? Le tri sélectif, c'est mon devoir d'éco-citoyen, car c'est la seule façon de valoriser les déchets en leur insufflant une vie nouvelle : métaux, papiers, plastiques, terreau horticole, mâchefer pour les routes et même de l'électricité (avec les ordures ménagères de 10 familles, l'usine de Bessières couvre les besoins énergétiques de 1 famille). Nos déchets ont de la valeur!

A Pechbonnieu, le Sitrom est chargé de la collecte. Nos déchets sont transportés et valorisés à Bessières par la société Econotre.





Je réfléchis et j'agis au quotidien :

a. Je réduis mes déchets.

1/ Je réduis par le tri les déchets dits « ordures ménagères » : 280 kg par habitant et par an : c'est beaucoup trop.

Cette fraction de nos déchets contient encore une grande quantité de matériaux recyclables, des polluants de toutes sortes et des matières organiques. Des poubelles idéalement triées contiennent : sacs et emballages en plastiques non recyclables, emballages souillés, poussières du ménage... On ne devrait plus jamais y trouver : plastiques recyclables, papiers et cartons, métaux, appareils électriques, bouteilles, piles... En triant vraiment mes déchets, mes poubelles sont légères, sans odeurs, et je peux les sortir une seule fois par semaine. La France est le seul pays où l'on ramasse les poubelles deux fois par semaine.

Je respecte l'hygiène des agents chargés du ramassage, en emballant les déchets particulièrement souillés.

Les jours de collectes et les modalités sont communiqués par la mairie chaque année. Retrouvez ces infos sur le site de la ville www.ville-pechbonnieu.fr

2/ Je ne génère (presque) plus de déchets verts : 100 kg par habitant et par an : c'est beaucoup trop.

Un jardin de 1000 mètres carrés produit annuellement environ 1000 kg de « biomasse » : herbes, branches, troncs, feuilles qui peuvent être facilement absorbés par ma terre, exactement comme le fait la forêt.

Un jardin quel qu'il soit est un écosystème. Jeter ses déchets verts est un non-sens. À long terme c'est affaiblir sa terre. Pouvons-nous encore les considérer comme des déchets ?

Par ailleurs, la quantité des déchets verts collectés augmente d'année en année. Le ramassage et le traitement des déchets verts est très coûteux et contraignant pour la collectivité. Beaucoup de villes, de régions, voire de pays autour de nous ont instauré diverses formes de ramassage payantes pour ceux qui génèrent des déchets verts. D'autres communautés territoriales pratiquent le broyage à domicile.

b. Je les rends valorisables.

1/ J'utilise le bac bleu : 60 kg par habitant et par an : nous pouvons mieux faire.

Nous pouvons beaucoup mieux faire. Papiers et cartons, bouteilles plastiques, barquettes en aluminium, boites de conserves...: je trie scrupuleusement les déchets en respectant les consignes du Sitrom.

Mon bac bleu déborde occasionnellement ? Je remplis des cartons, en faisant toutefois attention à ne pas trop compacter des matériaux différents les uns des autres.

Mon bac bleu déborde continuellement? Je suis sur la bonne voie du tri sélectif : je me renseigne en mairie pour obtenir un 2º bac bleu : il est gratuit. A des fins statistiques, on me demandera de justifier mon besoin (bac cassé, amélioration du tri, agrandissement de la famille . . .). Une étude est en cours pour le remplacement des bacs bleus par des contenants plus importants et mieux adaptés.



2/ Je vais au récup'verre : 27 kg/habitant et par an.

Je peux d'abord chercher à consommer le moins possible de verre ! On dit que le verre est un matériau « écologiquement propre » parce que fabriqué à partir de sable, mais : combien de kiloWatt pour le transporter, le nettoyer, et surtout le fondre ? Une étude a montré qu'une bouteille en verre consomme plus d'énergie pour sa fabrication que son équivalent de type « Tétrabrik », ou même en plastique. La consigne permettrait de résoudre le problème.

En consommateur averti je regarde d'un autre œil les emballages en verre de certains produits alimentaires, fussent-ils « bio ».

Les récup-verre à Pechbonnieu se trouvent : Chemin Bellevue, place du 19 mars, Parking de la Salle des Fêtes, Clos de Barat, Cimetière chemin de Labastidole, ZA le Grand, chemin Panchaud, Les Caudayrous. Je respecte scrupuleusement les consignes du Sitrom pour ne pas y jeter n'importe quel verre.

3/ J'agis pour le recyclage de mes déchets verts.

Je choisis une tondeuse à « mulching » qui broie l'herbe et me dispense de la ramasser.

Pour la collecte, je me conforme aux prescriptions du Sitrom : les petits déchets (tontes de gazons, feuilles, sont à déposer dans des contenants ouverts : bacs, poubelles, « bag ».

J'évite l'emploi de sacs en plastique qui s'envolent après le ramassage et se percent trop vite. Les branchages sont conditionnés en bottes de 1 m de longueur, afin qu'une personne puisse facilement les manipuler. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 15 cm. Au-delà, je dois transporter le bois à la déchèterie. Si j'ai de grosses branches (à partir de 5 cm de diamètre), ou des billes de bois, je peux me renseigner : j'ai peut être un voisin qui se chauffe au bois.

Nos déchets verts sont transportés à Bruguières à la station de compostage ROM pour être transformés en terreau horticole.

Dans les circonstances exceptionnelles (gros travaux de jardin, élagage, abattage), je peux faire un feu, à condition de déposer une déclaration en Mairie, conformément à l'arrêté préfectoral du 18 juillet 1991. Attention, cette autorisation ne concerne que les branchages, tous les autres matériaux sont interdits (plastiques, restes de chantier, encombrants divers...).

4/ Je crée un bon compost sans odeurs, ni pour moi, ni pour mes voisins.

Le compost me permet, d'une part de diminuer le volume des déchets verts et fermentescibles de la maison et, d'autre part de générer un bon terreau pour mon jardin. J'ai juste besoin d'un petit coin caché par quelques jolis arbustes. Chaque année, la mairie de Pechbonnieu et le SITROM proposent de faire l'acquisition d'un composteur. Cet achat est financé pour 1/3 par la Mairie, 1/3 par le SITROM. Le 3ème tiers reste à la charge de l'administré. Mais, je peux décider de me débrouiller autrement pour faire mon compost.

La recette d'un bon compost tient au mélange équilibré de deux substances : l'azote et le carbone. Je mélange pelures, restes de repas, tout ce qui peut se décomposer en provenance de la maison avec mes déchets verts. (Il est important de ne pas mélanger ces déchets ménagers fermentescibles aux ordures ménagères car leur humidité nuit à leur valorisation).

Bien souvent le compost issu des pelures ménagères, des tontes de gazon et du feuillage forme une pâte noirâtre et nauséabonde, trop riche en azote. Il suffit de mélanger avec des branchages, sciures, copeaux, écorces (qui sont riches en carbone) grossièrement hachés, ou mieux, passés dans un broyeur de jardin pour former un bon terreau riche en éléments nutritifs. Il suffit d'attendre quelques mois.

Je peux créer juste à côté un deuxième tas avec les éléments qui mettent plus de temps que d'autres à se décomposer ou que j'ai intérêt à laisser longtemps : restes d'agrumes, grosses branches, tailles de rosiers, plantes malades, mauvaises herbes porteuses de graines... Je me sers du compost ou des résidus de broyage pour enrichir mes plantations et mon potager.



5/ J'emmène mes encombrants à la déchetterie. 21 kg par habitant et par an.

Ce sont nos plus gros déchets. Il est impossible de les jeter dans les « poubelles classiques » en raison de leur volume. Contrairement à une idée répandue, ils ne font pas partie du cycle normal de ramassage des déchets.

Sur demande, la commune assure la collecte des encombrants à domicile pour les personnes étant dans l'incapacité de se rendre aux déchetteries (personnes agées ou handicapées).

La loi du 13 août 2005 (écotaxe) oblige tout magasin à reprendre le vieux matériel, lors de l'achat d'un appareil similaire (électroménager, informatique, téléphonie...), qu'il ait été acheté ou non sur place, et quelle que soit la marque.

Je peux faire reprendre mes vieux meubles chez certains marchands etc., sans oublier les associations caritatives de récupération, comme Emmaüs, pour tous les biens qui pourraient encore avoir une valeur.

Réduire ses encombrants, c'est aussi et d'abord se demander comment jeter moins, en faisant réparer, en consommant...mieux ! Lorsque je vais à la déchèterie, je me conforme aux prescriptions des agents chargés d'organiser le tri dans les différentes bennes. Je prépare cette opération en regroupant par avance les différentes catégories de déchets : déchets verts, cartons, bois de construction ou d'abattage, métaux, encombrants non recyclables, appareils électriques et électroniques, piles, huiles...Attention, les ordures ménagères y sont refusées.

Je gère les déchets spéciaux : piles, cartouches d'imprimantes, appareils électriques, électroniques, huiles (dont huiles de vidange), textiles, médicaments, ampoules, etc.

Il est néfaste de les jeter aux ordures ménagères : je les isole des autres déchets. Je leur réserve un petit coin chez moi pour les regrouper et les stocker en attendant de me rendre dans les différents points de dépôt ou à la déchetterie.

- Accueil de la Mairie de Pechbonnieu : 05 34 27 22 00, www.ville-pechbonnieu.fr
- Déchetterie de Saint-Alban, zone industrielle du terroir ll
- Déchetterie de L'Union, zone de la Seillone www.decheteries-decoset.info
- Emmaüs-Toulouse : 05 61 08 18 18 (Compagnons de Labarthe sur Lèze) 05 62 71 16 00 (Compagnons d'Escalquens)
- Achat de métaux aux particuliers (fer, cuivre, aluminium etc...) : chez les récupérateurs.
- Textiles : Centre le Quinze à Pechbonnieu

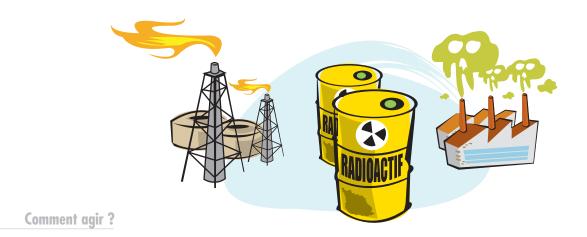


IV. Minimiser les REJETS polluants et toxiques.

Pourquoi?

es substances chimiques plus ou moins toxiques et générées par l'activité de l'homme ne partent pas à la poubelle. Elles finissent dans notre environnement (l'eau, l'air et la terre).

Dans tous les domaines de notre vie (alimentation, habitat, industrie, transports), nous sommes entourés d'environ 30 000 substances chimiques plus ou moins toxiques générées par l'activité humaine.



- 1/ Je ne jette aucun cosmétique ni médicament ou aucune autre substance qui ne soit bio-dégradable, dans l'évier ou dans les toilettes. Les produits pharmaceutiques et les produits de soins personnels, porteurs de métaux lourds et autres composés chimiques, résistent aux différentes méthodes d'épuration actuelles. Ces résidus représentent des menaces pour la santé et l'écosystème. Je les dépose dans des lieux spécifiques (pharmacie, déchetterie, ...).
- 2/ Je réduis le dosage des produits de nettoyage (la moitié suffit le plus souvent !) ainsi que l'usage de l'eau de javel et des assouplissants du linge porteurs de résidus toxiques.
- 3/ Je choisis des produits d'entretien biodégradables et des lessives respectueuses de l'environnement éco-labellisés (NF environnement ou le label européen). J'opte pour des produits simples tels que le savon naturel et le vinaigre blanc (vitres, rinçage lave vaisselle, sols ...)
- 4/ Je ne brûle aucun matériau qui ne soit d'origine végétale.
- 5/ Je minimise l'emploi des bombes aérosols.
- 6/ Si je ne suis pas raccordé au réseau d'assainissement public, je vérifie régulièrement le bon fonctionnement du système de traitement des eaux usées.
- 7/ J'agis en consommateur averti, en discernant les articles et produits qui sont eux-mêmes des sources de rejets, ici ou ailleurs sur la planète.
- 8/ Je jardine avec des méthodes et des produits naturels pour ne pas polluer la terre et exposer mes proches à des substances hautement toxiques.



V. Protéger l'ECOSYSTEME et favoriser la biodiversité.

Pourquoi?

n écologie, un écosystème désigne l'ensemble formé par une communauté d'êtres vivants et son environnement. Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

De même qu'une alimentation variée nous permet de rester en bonne santé, la nature qui nous entoure a besoin de diversité.

C'est la biodiversité. Nous devons la favoriser et la protéger.

A Pechbonnieu, la municipalité a lancé un programme d'extension de la forêt communale qui concerne dans un premier temps une ancienne parcelle agricole de quatre hectares. Diverses essences compatibles avec notre terroir ont été sélectionnées dans un souci de biodiversité.



Comment agir?

- 1/ Je favorise la biodiversité dans mon jardin : je plante des haies d'arbres et d'arbustes aux essences variées, je sème des fleurs et toutes sortes de plantes, je préfère les massifs au « tout-gazon ».
- 2/ Je proscris définitivement tous les pesticides et autres désherbants dont les résidus sont toxiques pour l'Homme et pour la nature. Je cesse l'épandage d'engrais chimiques, en particulier azotés, qui sont responsables de la pollution de toutes les eaux de notre pays.
- 3/ Je suis responsable dans le choix d'une alimentation variée pour le maintien de la biodiversité.
- 4/ Je ne cède pas aux annonceurs qui cherchent à orienter mes choix de consommateur.
- 5/ Je suis vigilant à l'égard des grands groupes qui trop souvent favorisent la monoculture.
- 6/ Je respecte l'intégrité des sites naturels et de l'espace public, j'ai à cœur de ne jamais souiller l'endroit où je me trouve.
- 7/ Je participe à la sauvegarde des espèces en voie de disparition.



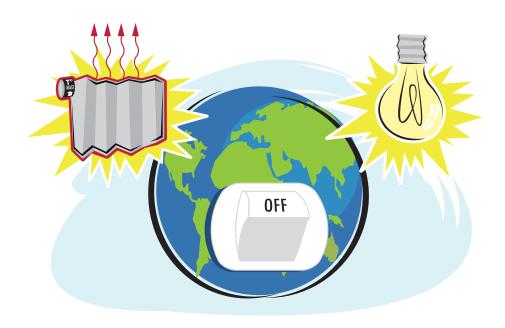
VI. Maîtriser l'ENERGIE dans tous les gestes quotidiens et privilégier les solutions économes pour l'habitat.

Pourquoi?

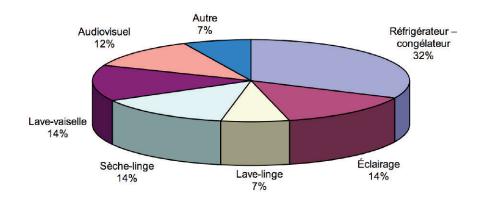
arce que les ménages consomment 47 % de l'énergie produite dans l'hexagone pour leurs besoins domestiques et que 30 % des émissions de dioxyde de carbone proviennent de nos habitations. La quantité d'énergie que nous consommons est inconsidérée par rapport aux réserves disponibles.

Nous devons être raisonnables dans nos consommations d'énergie en modifiant nos comportements. L'avenir de nos enfants en dépend!

Nous pouvons diminuer considérablement notre consommation en prenant de simples mesures d'économie d'énergie. En agissant ainsi, nous réduirons aussi nos factures.







a. Je gère la lumière.

- 1/ J'adapte l'intensité de mes luminaires en fonction de mes besoins.
- 2/ J'éteins la lumière en quittant une pièce.
- 3/ **Je choisis les ampoules basse consommation.** Bien que plus chères à l'achat, elles durent de cinq à dix fois plus longtemps et consomment quatre fois moins d'énergie. Ces ampoules sont polluantes, elles ne doivent pas être cassées ni jetées à la poubelle. Lors de l'achat, j'ai payé une éco-taxe qui me permet de les ramener auprès de tout magasin distributeur (ou à la déchetterie).
- 4/ **Je supprime les lampes halogènes.** Une lampe halogène de 500 Watt consomme plus que toutes les lumières d'une maison équipée en basse consommation.

b. Je choisis mes appareils électroménagers.

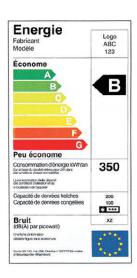
1/ Je privilégie l'achat d'appareils économes en choisissant la classe énergétique A++, A+ ou A lors de leur renouvellement.

La consommation des appareils électroménagers peut varier du simple au quintuple.

Les appareils modernes sont bien moins gourmands que ceux d'hier. Mais ces gains ont été en partie annulés par leur multiplication.

L'éventuel surcoût par rapport à un appareil de classe inférieure sera vite amorti grâce aux économies d'électricité.

Les gros appareils ménagers (réfrigérateurs, lave-linge etc.) représentent environ 40 % de la consommation des ménages.





2/ J'évite de laisser les appareils électroniques en veille.

En France, la perte d'énergie engendrée par les appareils laissés en veille correspond à la production d'un réacteur nucléaire. Une des solutions simple est d'installer des multiprises à interrupteur.

Appareils	Puissance en veille	Consommation annuelle	Coût annuel
Télévision	de 7 à 15 Watt	de 66 à 130 kWatt Heure	de 6 à 15 Euros
Chaine Hi Fi	de 3 à 20 Watt	de 30 à 60 kWatt Heure	de 3 à 20 Euros
Décodeur	de 13 à 20 Watt	de 116 à 60 kWatt Heure	de 12 à 20 Euros

3/ Je renouvelle mes piles en les remplaçant par des accumulateurs.

c. J'optimise le froid.

- 1/ J'adapte la capacité du réfrigérateur et du congélateur en fonction de la composition de ma famille.
 - Le réfrigérateur consomme plus d'énergie que tout autre appareil électroménager de la maison. Un réfrigérateur « américain » consomme trois fois plus qu'un appareil classique. Un combiné (réfrigérateur et congélateur dans le même équipement) rentabilise mieux l'énergie s'il est équipé de deux compresseurs.
- 2/ Je vérifie les réglages de température : entre + 5 et + 8°C degrés pour le réfrigérateur, et 18 °C pour le congélateur.
- 3/ Je dégivre tous les six mois le réfrigérateur et le congélateur : 4 mm de givre double la consommation d'électricité.
- 4/ Je consomme rapidement les denrées stockées dans le réfrigérateur et le congélateur pour éviter qu'elles ne se périment et pour optimiser la consommation d'énergie (maximum 1 an).
- 5/ J'évite de placer le réfrigérateur près d'une source de chaleur et j'évite les modèles encastrés dans un meuble de cuisine : l'échange thermique est limité et la consommation augmente.
- 6/ Je laisse les aliments et les plats encore chauds ou tièdes se refroidir à l'extérieur.



d. Je cuisine différemment.

- 1/ Je privilégie l'utilisation du four à micro-ondes pour réchauffer les aliments sans dépenser trop d'énergie.
- 2/ Je place les aliments à dégivrer la veille dans le réfrigérateur.
- 3/ Je limite le préchauffage du four et j'évite d'ouvrir la porte pendant la cuisson.
- 4/ J'utilise la chaleur résiduelle en éteignant le four 10 minutes avant la fin de la cuisson.
- 5/ Je privilégie l'utilisation des petits appareils (bouilloire électrique, grille-pain ou micro-ondes) au lieu de la cuisinière pour les petits travaux de cuisson.
- 6/ Je positionne systématiquement un couvercle sur les casseroles lors de la cuisson.
- 7/ Je privilégie l'utilisation des autocuiseurs (environ trois fois moins d'énergie consommée).

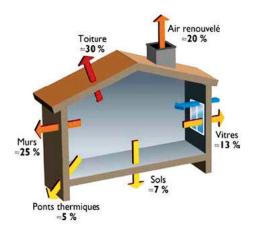
e. Je lave avec discernement.

- 1/ Je privilégie l'utilisation du mode « éco » sur mon lave linge. Ce programme est parfois un peu lent, mais c'est rarement un problème que d'attendre son linge vingt minutes de plus.
- 2/ J'utilise la machine en pleine charge.
- 3/ Je choisis un lave-linge à grande vitesse d'essorage pour optimiser le séchage en hiver (au moins 1000 tours/min).
- 4/ J'évite d'utiliser un sèche-linge, en particulier les jours ensoleillés : cet appareil très gourmand en énergie peut être à l'origine de 15 % de la consommation annuelle d'électricité hors chauffage.

f. J'économise l'énergie.

1/ Je limite la consommation de chauffage en améliorant l'isolation de ma maison.

Il est aujourd'hui techniquement possible de réaliser des logements très basse consommation dépensant environ 5kwh/m2/an. Actuellement nos logements consomment en moyenne 300 kWh/m²/an, soit 60 fois plus. Le chauffage représente 69 % de la consommation énergétique de la maison. Une toiture non isolée peut contribuer à 30 % des pertes de chaleur. La même quantité peut être perdue via les murs s'ils ne sont pas isolés. 20% supplémentaires s'échappent par les fenêtres non équipées d'un double vitrage. 20% sont perdus par une VMC (Ventilation Motorisée Contrôlée) simple flux.





- 2/ J'étudie la possibilité d'installer une VMC double flux.
 - Avec une VMC double flux, l'air entrant est chauffé par l'air sortant, ce qui permet de récupérer 60 à 65 % des déperditions dues au renouvellement d'air, soit une économie de chauffage d'environ 15 % par rapport à une VMC simple flux.
- 3/ J'étudie la possibilité d'utiliser l'isolation extérieure dans le cas d'une construction ou d'une rénovation de logement.

 L'isolation par l'extérieur est beaucoup plus efficace qu'une isolation par l'intérieur. L'isolation par l'extérieur apparaît comme la meilleure solution pour isoler complètement une maison.
- 4/ Je limite la température de mon habitation : 19 °C dans les pièces à vivre, 16 °C la nuit dans les chambres. Un degré de moins représente 7 % de consommation en moins.
- 5/ Je fais fermer systématiquement la cheminée en ajoutant un insert : la cheminée ouverte génère de nombreuses pertes calorifiques. Le rendement d'une cheminée est de l'ordre de 3% à 8 % contre 60 % à 80 % pour un insert ou tout foyer fermé de construction récente. Feuillus ou résineux, il est possible de brûler n'importe quel bois, pourvu qu'il soit sec (2 ans de séchage). Il est aujourd'hui possible d'utiliser le bois comme système de chauffage central via des chaudières à granulés.
- 6/ Je remplace les radiateurs électriques dans la mesure du possible, quel que soit le type, par des pompes à chaleur. La consommation des pompes à chaleur est d'environ deux à trois fois plus faible. Le coût de l'installation reste élevé par rapport à un chauffage classique mais l'amortissement est assez rapide.
- 7/ Je baisse le chauffage lorsque personne n'est présent dans l'habitation, même pour quelques heures. En cas d'absence prolongée, je positionne les radiateurs en hors gel (5 °C en général). Si j'ai un petit budget chauffage, je préfère les modèles soufflants aux convecteurs électriques.
- 8/ Je privilégie l'installation d'un thermostat d'ambiance programmable qui régule la température et permet de consommer jusqu'à 10 % à 20 % de moins.
- 9/ J'opte pour des robinets thermostatiques si mon installation comporte des radiateurs à eau chaude. Ils permettent de régler la température dans chaque pièce suivant les besoins.
- 10/ Je vérifie que la chaudière fonctionne correctement. Une chaudière régulièrement entretenue (tous les ans), permet d'économiser entre 8 et 12 % d'énergie.
- 11/ Je remplace ma chaudière défaillante par un modèle basse consommation. Si je possède une chaudière de plus de 15 ans parfaitement opérationnelle, je me renseigne sur les nouveaux systèmes. Une chaudière basse température atteint des rendements de 90 à 96 % contre 55 % pour une chaudière ancienne. La chaudière à condensation allie un très haut rendement (jusqu'à 109 %) et une réduction considérable des rejets de gaz à effet de serre.



g. J'évite d'avoir recours à la climatisation

Dans nos régions, pour des personnes en bonne santé, la climatisation n'est pas indispensable.

- 1/ Je m'hydrate continuellement par temps chaud.
- 2/ Je ferme les volets quand les fenêtres sont au soleil.
- 3/ J'aère la maison quand la température extérieure est plus basse.
- 4/ J'ombrage mes terrasses par des végétaux à feuillage caduc.
- 5/ J'humidifie le sol de ma maison pour rafraîchir la température.
- 6/ J'évite de faire fonctionner les équipements qui dégagent de la chaleur.
- 7/ Je gare la voiture à l'ombre si possible et j'essaye de rouler aux heures fraiches.

h. J'utilise les énergies renouvelables

- 1/ Je m'informe sur la possibilité d'installer un chauffe-eau solaire lors de la construction de mon logement ou lors du remplacement du système de production d'eau chaude. Cette solution est efficace, fonctionnelle, simple à installer et, avec les aides publiques, la dépense initiale s'amortit en quelques années.
- 2/ Je me renseigne sur les possibilités de production d'électricité par panneaux photovoltaïques. Ce mode de production est en pleine expansion. Il permet de produire de l'électricité grâce à la lumière du soleil, énergie que je peux ensuite revendre au réseau de production. Des aides publiques sont prévues pour financer l'acquisition de ce système.
- 3/ J'étudie la possibilité d'installer un puits canadien (ou puits provençal), en particulier lors de la construction de la maison. En hiver jusqu'à -15°C ce système ancestral permet de récupérer la chaleur du sol. En été, il permet de diminuer la température d'une maison de 4 à 5°C et se substitue complètement à la climatisation.
- 4/ J'étudie la possibilité d'une installation géothermique qui utilise la chaleur interne de la terre couplée à une pompe à chaleur. Cette énergie gratuite a l'avantage de fonctionner en permanence. Associée à une pompe à chaleur réversible, elle permet aussi de rafraîchir le logement l'été.



VII. Opter pour des TRANSPORTS plus respectueux de l'environnement

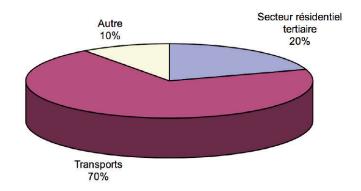
Pourquoi?

n France, le secteur des transports est aujourd'hui le premier consommateur de produits pétroliers (70 % de la consommation finale de produits pétroliers en 2006), loin devant le secteur résidentiel-tertiaire (20%). Le transport routier, voyageurs et marchandises, représente 80% de la consommation d'énergie de l'ensemble des transports en France. Elle a pratiquement doublé en volume entre 1973 et 2006.



Le secteur des transports est le premier émetteur de CO2 (34%) : 141 millions de tonnes en France pour 2005, bien plus que le secteur résidentiel/tertiaire/agriculture avec 102 millions de tonnes.

Les émissions de polluants ont des répercussions sur notre santé. Le niveau d'information et de recommandation est assuré en Midi-Pyrénées par l'Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées (ORAMIP).

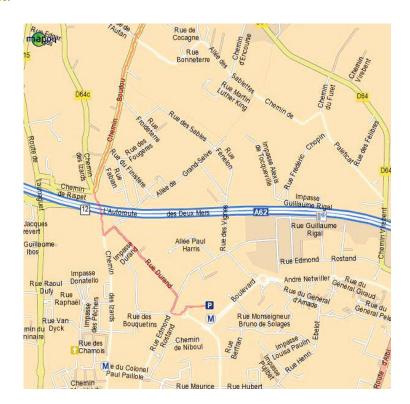




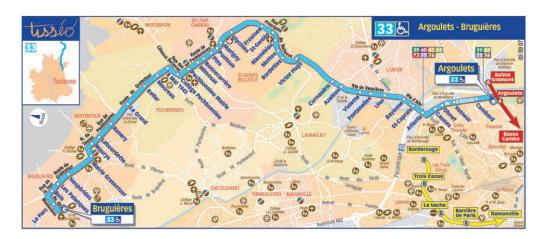
- 1/ Je favorise les déplacements pédestres ou cyclistes pour les petites distances. 60% des déplacements en ville se font en voiture particulière, 27% par la marche à pied, 9% en transport en commun, 2% en vélo et 2% en deux-roues motorisés. Un trajet en voiture sur deux ne dépasse pas 3 km. Faire 500 mètres à pieds prend 8 minutes, évite la recherche de place de stationnement et les problèmes de surconsommation et de pollution liés au démarrage (la voiture consomme et pollue énormément au cours des premiers kilomètres quand le moteur est froid). En ville, le vélo est le mode de transport le plus rapide! De nombreuses villes ont adopté des systèmes de location, comme Vél Ô Toulouse.
- 2/ J'adhère au "PECHDIBUS" : je laisse mon enfant aller à pied à l'école en empruntant les lignes définies par l'association organisatrice. Si je suis disponible, je me propose pour encadrer le parcours des enfants. (pechdibus@coteaux21.org)
- 3/ J'organise du covoiturage pour le ramassage scolaire ou professionnel. Un trajet de 30 km par jour permet de faire 1000 € d'économie par an (www.tisseo.fr/form_covoi.asp)
- 4/ Je privilégie l'usage des transports en commun en ville et pour les grands déplacements. Le métro Borderouge est accessible en moins de 15 minutes. Horaires et fréquence du métro :

Jours	Premier départ	Dernier départ	maximale	Trafic	Attente
Dimanche au Jeudi	5h15	0h00	e maxi	Heure pleine	1mn20
Vendredi et Samedi	5h15	1h00	Attente	Heure creuse	9mn

Accès au métro.









5/ J'évite les surconsommations de carburant.

- Je limite l'utilisation de la climatisation dans les véhicules. En ville, les systèmes de climatisation augmentent la consommation de 30% (15% sur route) pour les moteurs à essence et de 35% (20% sur route) pour les moteurs diesel.
- Je contrôle souvent la pression des pneus.
- Je ne roule pas avec une galerie inutilisée sur le toit (10% pour une galerie vide à 15% pour une galerie chargée).
- Je modère ma vitesse (à 130 km/h, la consommation augmente de 20% par rapport à une allure de 115 km/h).
- J'entretiens régulièrement mon véhicule.
- J'adopte une conduite souple (jusqu'à 40% de différence avec une conduite agressive)



6/ Je privilégie les voyages en train à ceux en avion :



	Paris - Marseille	avion	voiture (2 personnes à bord)	train TGV
Données de base	distance commerciale en Km	634	769 dont 763 sur autoroute dont 6 sur route	750
nnées (consommation par véhicule	4038 L / vol	49 kep	17,3 Mwh
۵	nombre moyen de passager par véhicule	122	2	400
de CO2 ire	conso en tep équivalence énergie primaire	3,9	0,1	3,8
issions ie prima	émission de CO2 (kg) équivalence énergie primaîre	11823	179	692
n et ém ce énerg	efficacité énergétique gep (primaire) / voy-km	51	37	13
Consommation et émissions de CO2 equivalence énergie primaire	Consommation kep (primaire) / voyageur	32,2	28,8	9,6
Conso	Efficacité environnementale Kg CO2 / voyagaur	97	89	2



^{7/} Je reste prudent face à l'alternative des bio-carburants qui hypothèquent les capacités agro-alimentaires mondiales sans résoudre la pénurie des énergies fossiles.

VIII. Orienter ma CONSOMMATION vers des choix éthiques

Pourquoi?

otre façon de consommer a une implication directe sur notre santé, notre qualité de vie, la dégradation environnementale et l'épuisement des ressources.

Acheter donne aussi à chacun de nous l'occasion d'accomplir des actes concrets de solidarité et de respect de l'environnement.

C'est tout l'enjeu d'une consommation plus responsable.





- 1/ J'évalue mes besoins pour rationaliser mes achats et limiter le gaspillage. 8 % des déchets sont composés d'aliments non consommés et encore dans leurs emballages.
- 2/ Je privilégie, autant que possible, l'achat d'éco-produits en repérant les éco-labels. Ces produits permettent de limiter les impacts sur la santé et l'environnement.

Exemples d'éco-labels :



- 3/ J'achète des services plutôt que des produits.
 - Je loue le matériel plutôt que de l'acheter.
 - Je prends part à des achats mutualisés (voisins, famille, amis...).
- 4/ J'utilise les produits jetables avec parcimonie.

L'utilisation des produits à usage unique (lingettes ou piles par exemple) génère une production accrue de déchets et, au final, coûte bien plus cher que leurs alternatives durables.

5/ Je privilégie les commerces de proximité et les circuits courts

Marchés locaux, achats groupés, produits de terroirs (marché de Pechbonnieu place du village tous les dimanches matins). Adhésion aux AMAP (Association de Maintien de l'Activité Paysanne) pour l'achat en direct de fruits et légumes frais. Achats directs aux producteurs.

Un fruit importé hors saison par avion consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que son équivalent local. Je consomme des fruits et légumes de saison.

Les produits frais locaux contiennent généralement moins de conservateurs chimiques.

Chaque saison fournit des fruits et légumes adaptés aux besoins de l'organisme (féculents l'hiver, fruits gorgés d'eau l'été).



A titre indicatif:

Printemps	Artichauts, asperges, choux, petits pois, radis, salades, fèves, champignons, épinards, cèleris rave. Citrons, rhubarbe, cerises, fraises.
Eté	Ail, aubergines, courgettes, oignons, concombres, pommes de terre, haricots verts, melons, pastèques, poivrons, salades, tomates, carottes. Abricots, pêche, brugnon, framboise, mûres, myrtilles, prunes.
Automne	Poireaux, betteraves, brocolis. Coings, pommes, poires, noisettes, châtaignes.
Hiver	Choux, fenouils, endives, citrouille, cèleris, radis noir, carotte. Oranges, citrons, kiwis

- 6/ Je choisis les produits avec le moins d'emballages.
 - Je choisis de préférence les produits "en vrac" ou à la découpe.
 - Je renonce définitivement aux sacs plastiques.
- 7/ Je répare plutôt que de jeter.
 - Un produit peut avoir une seconde vie en le donnant à une association comme Emmaüs, la Croix Rouge, le Secours Populaire...
- 8/ Je privilégie l'achat de produits issus du commerce équitable (respect des droits de l'Homme, protection sociale, conditions de vente permettant au producteur de bénéficier d'un revenu décent).



IX. Promouvoir par l'EDUCATION et la FORMATION la culture de l'éco-responsabilité

Pourquoi?

a transmission des savoirs et le développement de l'esprit critique, que ce soit en famille, à l'école ou à travers le tissu associatif, est un gage de liberté de penser et d'agir en tant que citoyen. L'éducation de nos enfants est primordiale pour que les générations futures intègrent dans leur mode de vie les bons réflexes. Les adultes doivent aussi profiter d'une sensibilisation et de formations appropriées au développement durable.

Le projet culturel local doit être un vecteur de diffusion et de responsabilisation individuelle et collective vis à vis de l'environnement. Les acteurs économiques locaux doivent être associés et accompagnés dans cette démarche.



Comment agir ?

- 1/ Au sein de mon entreprise, je m'informe et j'encourage les orientations comportementales en faveur de l'environnement.
- 2/ Je cherche à ma manière, et avec mes moyens, à mettre en cohérence mes paroles et mes actes en citoyen éco-responsable.



X. Faire preuve de SOLIDARITE et d'entraide

e développement durable a pour finalité le bien-être pérenne de tous les hommes et femmes vivant sur la Terre, en ne laissant personne sur le bord du chemin. Equité Sociale et Solidarité répondent à cet enjeu fondamental.

La solidarité intergénérationnelle se préoccupe des conditions de vie et du développement durable des générations à venir. Il est urgent d'inscrire les actions et les décisions dans une perspective de long terme. Les conséquences et impacts des décisions d'aujourd'hui ne doivent pas être irréversibles ou nuire à l'avenir.

Cette solidarité s'exprime à différentes échelles de territoire, du local au mondial : quartiers, communes, régions, campagnes et villes, pays du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest... Il s'agit d'offrir des conditions de vie dignes et décentes pour tous, à un niveau équitable de qualité de vie : manger, boire, avoir un logement, se soigner, travailler, aller à l'école. L'amélioration du niveau de vie des uns passe inexorablement par une modification du mode de vie des autres.

La solidarité implique de nous soucier des hommes que nous croisons tous les jours, en particulier les populations défavorisées, les exclus, les plus faibles, les plus démunis, les plus pauvres...

La municipalité est attachée aux valeurs de solidarité et d'entraide. Elle met tout en œuvre pour favoriser la mixité sociale et les relations intergénérationnelles. Elle s'assure que les services municipaux répondent aux besoins de la population et encourage les initiatives des associations et des citoyens.



